

Vente amiable de l'immeuble par un propriétaire endetté, surendetté, ou saisi (Atelier CRIDON)

Niveau : Expert

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné :

Notaires et/ou collaborateurs

Compétences pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Savoir organiser une procédure de purge
- Déterminer la nature, le stade d'avancement d'une procédure de surendettement et les autorisations éventuelles à solliciter pour permettre la vente
- Connaître les étapes et le déroulement de la procédure de saisie immobilière pour être à même de régulariser une vente amiable autorisée par le JEX ou une vente avec mainlevée du commandement de saisie

Contenu :

I. LA VENTE AMIALE DE L'IMMEUBLE HYPOTHÉQUÉ

- Savoir reconnaître les différentes catégories d'hypothèques
- Déterminer le classement des hypothèques et l'ordre de distribution
- Comprendre la purge des inscriptions
- Régulariser les radiations matérielles des inscriptions
- Responsabilité du notaire dans la vente de l'immeuble hypothéqué

II. LA VENTE AMIALE DE L'IMMEUBLE PAR UN PROPRIÉTAIRE SURENDETTÉ

- Comprendre la procédure de surendettement
- Modalités de vente amiable du bien dans la procédure remédiable
- Modalités de vente amiable du bien dans la procédure de rétablissement personnel
- Articulation des procédures de surendettement et de saisie immobilière

III. LA VENTE AMIALE DE L'IMMEUBLE SAISI

- Comprendre la procédure de saisie immobilière
- La vente amiable autorisée par le JEX
- La vente de gré à gré avec mainlevée du commandement de saisie
- Avantages/Inconvénients des différentes modalités de vente

Prérequis :

Page 1 sur 2

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION LYON** : 58, Boulevard des Belges 69006 LYON

Tél. +33 4 78 93 66 10– Fax : +33 4 78 94 90 55– Courriel : lyon@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

Aucun

Modalités pédagogiques :

Rappel des principes

Mise en situation et nombreux cas pratiques

Modalités techniques :

Salle de formation adaptée avec tableau et/ou paperboard et vidéoprojecteur.

Un support de formation est remis au stagiaire.

Modalités d'exécution :

Formation présentielle